



Conseil Economique
et Social

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/1997/L.10/Add.8
28 août 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-neuvième session
Point 13 c) de l'ordre du jour

QUESTIONS FINALES

ADOPTION DU RAPPORT SUR LA QUARANTE-NEUVIEME SESSION

Projet de rapport de la Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et de la protection
des minorités sur sa quarante-neuvième session

Rapporteur : M. Marc Bossuyt

TABLE DES MATIERES *

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
VIII. FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE		

*Le document E/CN.4/Sub.2/1997/L.10 et ses additifs contiennent les projets de chapitres du rapport relatifs à l'organisation de la session et aux divers points de l'ordre du jour. Les résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission, ainsi que les projets de résolution et de décision appelant une décision de la Commission des droits de l'homme et les autres questions intéressant la Commission, figurent dans le document E/CN.4/Sub.2/1997/L.11 et ses additifs.

VIII. FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE

1. La Sous-Commission a examiné le point 6 lors de ses 18ème, 19ème, 20ème et 35ème séances, les 18, 19 et 27 août 1997.
2. La liste des documents publiés au titre du point 6 figure à l'annexe .. du présent rapport.
3. A la 18ème séance, le 18 août 1997, Mme Halima Embarek Warzazi, Président-Rapporteur du Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage, a présenté le rapport du Groupe de travail sur sa vingt-deuxième session (E/CN.4/Sub.2/1997/13).
4. Au cours du débat général consacré au point 6, les membres ci-après de la Sous-Commission ont fait des déclarations : Mme Attah (19ème), Mme Daes (20ème), M. Fan Guoxiang (19ème), M. Guissé (19ème), Mme McDougall (19ème), M. Maxim (18ème), M. Park (20ème), M. Yimer (18ème).
5. L'observateur de l'Organisation internationale pour les migrations a fait une déclaration (18ème).
6. La Sous-Commission a également entendu des déclarations des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Alliance réformée mondiale (19ème), Anti-Slavery International (19ème), Association du monde indigène (19ème), Association internationale des juristes démocrates (19ème), Christian Solidarity International (18ème), Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme (19ème), Communauté internationale baha'ie (19ème), Développement international de l'éducation (19ème), Indian Council of Education (19ème), Institut international de la paix (19ème), International Institute for Non-Aligned Studies (19ème), Libération (18ème), Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme (19ème), Mouvement international de la réconciliation (19ème), Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques (19ème), Pax Christi International (19ème), Pax Romana (19ème).
7. Des déclarations ont été faites par les observateurs des pays suivants : Indonésie (20ème), Japon (19ème), Mauritanie (20ème), Pakistan (20ème), Philippines (20ème), République de Corée (19ème), République populaire démocratique de Corée (20ème), Sri Lanka (20ème).
8. Des déclarations équivalant à l'exercice du droit de réponse ont été faites par les observateurs du Nigéria (20ème) et du Soudan (20ème).

Le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques analogues à l'esclavage en période de conflit armé

9. A sa 35ème séance, le 27 août 1997, la Sous-Commission a examiné le projet de décision E/CN.4/Sub.2/1997/L.14, qui avait pour auteurs M. Hatano, M. Park et M. Weissbrodt. Par la suite, Mme Attah, Mme Daes, M. Diaz Uribe, M. Eide, M. Fix Zamudio, M. Guissé, Mme Gwanmesia et M. Joinet se sont joints aux auteurs.

10. M. Alfonso Martínez, Mme Daes, M. Joinet et Mme Warzazi ont fait des déclarations au sujet du projet de décision.

11. Le projet de décision a été adopté sans vote. Pour le texte de la décision, voir chapitre II, section B, décision 1997/...

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage

12. A sa 35ème séance, le 27 août 1997, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1997/L.36, qui avait pour auteurs M. Bossuyt, M. El-Hajjé, M. Guissé, Mme Gwanmesia, M. Maxim, Mme Warzazi et M. Yimer. Par la suite, M. Joinet s'est joint aux auteurs.

13. M. Alfonso Martínez, Mme Attah et Mme Warzazi ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution.

14. Le projet de résolution a été adopté sans vote. Pour le texte de la résolution, voir chapitre II, section A, résolution 1997/21.

15. M. Weissbrodt a fait une déclaration.

Rapport du Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage

16. A sa 35ème séance, le 27 août 1997, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1997/L.37, qui avait pour auteurs M. Bossuyt, M. El-Hajjé, Mme Gwanmesia, M. Maxim, Mme Warzazi et M. Yimer. Par la suite, Mme Daes et M. Joinet se sont joints aux auteurs.

17. M. Guissé a fait une déclaration au sujet du projet de résolution.

18. Le projet de résolution a été adopté sans vote. Pour le texte de la résolution, voir chapitre II, section A, résolution 1997/22.
